ORLEANS

Journal Quotidien

-AVEC UNE-

EDITION HEBBOMADAIRE

-Paraissant le-

SAMEDI MATIN

Ranfermant toutes les Matières Publices pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

On Pabonne à la Semaine ave les Porteurs et le Marchands de lournaux

L'ABEILLE

mblie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'é-

tranger; Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en par-"tance dans les ports étrangers et américains pour la Nonvella-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

In Bulletin Financier; In Bulletin Commercial:

A vapeur.

es heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer. Les jours de départ des bateaus

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Rinnissant en un seul numére toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

AMNONOS JUDICIAIRE. SUCCESSION DE MME VECVE ELIZA-No 72.483 — Cour Civile de District, Divi

pion E.

PAR J. PAUL HECKER. escanteur—BuTrann. 930 rue Commune — JkUDI.
le 25 février 1908. à la Bourse d'Emoan de la
Nouvelle Oriéans. No 311 rue Baronne. à
midi conformément à un ordre reniu et eigné
le 20 janvier 1905 par. Hon tiec. H. Theard,
juge de la Cour Corte de District, paroisse
d Oricane. Division. E. dans l'affaire et deseas d Origins, Division, a, data interfect assessing sens vendu A 1 inchére publique la propriété ci-après décrite à savoir — 1 not de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de ce te ville, dans l'îlet borné par les rures St Antoine, Beurbon, autrefois Bagate le, Prieur et Roman, désigné somme lot No 20 d'après le plan fait par J. Pilis, voyer, date le 18 mai 1839, et mesurant plus ou moins 26 pieds 11 peaces de face à la rue St Antoine sur 110 pieds de profendeur et façade à la rue Prieur et formant l'encei guure des rure St Autoine et Prieur Conditions. Com sant.—Lacquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, fairs un dépôt comptant de 20 pour cent au mement de l'adjudication pour lier la veute, et l'acte de veute aux trais de l'acquéreur pardevant E. L. Weil notaire, bâtiese Hennen.

Jos Lautenshleege., avocat.
24 jan—24 31 - fèv 7 14 21 25 vendu à l'inchere publique la pro

Cicero A. Ramsey.

Beaux Emplacements pour Bâtir. Sixième District, Situés Avenue Peters et rue Camp, rues Octavie et

Camp, rue Octavie, Aussi un cottage double, Nos 5421 et 5423 rue du Camp; certains d'augmenter en valeur.

Dans la succession de Jean Philip Barinque

No 72.545 — Cour Civile de District peur la paroiste d'Orléans — Division E. PAR CICERO A RAMSEY, Encenteur-Bureau No 342 rue Carondelet—MAKDI, le 8 mars 1904, à mid), à la Bourse des Propriètes Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'onchère publique, en vertu d'un cidre daté et signé le 3 février 1904 par l'Hon. George H. Théard, juge de susdite Cour. Division E. Jams l'affaire cianadite Cour, Division E. dans l'affaire ci-desaus intitulée, la proprieté ci-après décrite.

1º Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui e'y trouvent, situés dans l'ilet No 248, borne par l'avenue Peters, les rues Camp. Octavie et Chestaut, meaurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Camp. Les lots ci dessus serent Deux certains lots de terre situés dan

e même ilet que les ci-dessus, masurant cha-um 30 pieds de tace à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur et façade anr la rue Oc-avia. Les dits ots devant être offerts et tavis. Les dis lots devant et d'active et vendus séparément.

3º Un certain lot ou morosau de terre situé dans le même ilet que les ordeseus, mesurant 42 pieds de face à la ras Octavis, sur 120 pieds de profendeur, entre lignes

de Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent simé dans le même ilet que le ci-dessus. mesurant 30 pieds de face à la rue Camp au 120 pieds desprofondeur, entre liques parallèles. Les amélierations consistent d'un magnifique cottage double connu cemme 5421 et 5423 rue du Camp, construit depuis moins de deux ans, rapportant un revenu de trente dellars par mois.

5º Toute la propriété meuble consistant en un lot d'articles de mémage et d'une serre. Le tout d'après l'inventaire dans isdite succession, dont le teut sera vendu au même en ...

cession, don't le teut sera vendu au même endroit et moment.
Conditir ns — Comptant. L'acquérour devaut assumer et payer toutes les taxes deville et d'Etat pour l'année 1904 sur les propriétés;vandues, respectivement, en plus et
au-deseus du montant de l'adjudication et
faire un dépôt de 10070 du prix d'achat au
moment de l'adjudication avec CIUERO A.
RAMSEY, encanteur et agent de propriétés
foncières. No 342 rus Carendelet. L'acte de
vente pardevant Eraste Vidrine, metaire, aux
frais de l'acquéreur.

Kossuth V. Richard, avocat. 4 fév-4 7 14 21 28-mars 6 7 8

Friedrichs & Redersheimer.

Interdiction de Charlotte Schmidt No 70,143 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. DAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER DAR FRIEDRICHS & REDRESHEIMER

—Geo. G. Friedrichs, encantsur—Burean,

Mo 832 rue Commune— MARDI, le 8 mars

1904, a mid; a la Bourse des Proprietés
Foncières, No 311 rue Baronne, il sera poettivement vandu à l'enchère publique, en vartu,
de et conformément à un ordre de l'Hon.

W. B. Bommerville, juge de la Cour Civile de
District pour la paroisse d'Orléans, Division
D daté le 26 janvier 1904 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeurs ci-après décrites, à savoir—

Cette propriété bien situé et rénumératrice
à l'encoignure des rues Huitiems et Chestnut
désigné par les Nos 1301 et 1303 rue Huitème et Nos 3017, 3018, 3025 et 3027 rue
Chessinut, plus complètement décrite comme
suit à savoir: aust & savoir

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s y trouvest, etc. situé dans le quatrième district de seite ville, dans l'ilet No 83, borné par les rues Chestnut, Colisée. Haitième et Septième. Ledit lot est désigné par Henry Moelhausen, architècte et voyer. comme flot No — sur un plan déposé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville et mesurant 32 pirds de faces à la rue Huistème sur une prefendeur entre lignes pa-alieles de 125 pieds et façade à la rue Chestnut. Située dans une des meilleures sections du district supérieur. c-tte propriété rapporte un revenu annuel de \$540. Un certain lot de terre ensemble avec les

Conditions de la vente-Un tiers ou plus complaint, a l'eption de ll'acquereur, le balance s'il y en s en un crédit de un et deux ans en bilists de l'acquereur pertant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente lua-qu'en palement final, et garantis par hypoqu'es paisment mai, et garants par n'ipo-thèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les a tres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour ceni honoraires d'avocat en cas de procés pour renforcer la collection des biliets; l'acquéreur devant assumer tos taxos dues et existibles en 1904 assumer les taxes duce et exigiques en 1904 au dessum et en plus du prix de l'adjadication et faire un dépôt de 10 0/0 pour cent comptant pour lier la vente.

L'ocie de vente pardevant Buseière Reuen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 jan-31-fev 7 14 21 28-mars 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Buccession de Joseph Louis Kambert COUR CIVILE DE DISTRIPT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72.711 — Divi-tion A — Attendu que Frank Louis Lambert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obsenir des lettres d'adainiatration dans la exocession de feu Joseph Louis Lambert décédé intentat; avis est par le présent donné a tous seux que cela peut con-cerner d'avoir à déduire, dans les d'ix jours, ses raisons pour sequeslies il ne secuit pas fait droit à ladius pétition. Par ordre de la Cour THOMAS COMNETL, Greffier Frank McGlein, avocat, 10 fev-10 14 19

Succession 'de John Paxon COURDIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR OLVILE DE DIFFRICT POUR LA parcisee d'Orichans—No 67.288 — Division D—Avis est par le présent donné aux cream stars de cette succession stà houses surres por: sennes la téressées d'avoir à déduire dans los dix jours qui suivrent la présente notification dix BURBAUX BI AIBIERS,

dix jerre qui entvrent la précente norification in zaisons (a lus en out ou pervent en avoir rour leagnailles le compte final oriésenté par Robert R. Paxon, administrateur de cette encossesion ne vernit pas appreuré et é homologisé et les fonds distripuide sous et formalment au dit compte. Par erfere de la Chev FHOMAS CONNELLA, Greener. T.

Entre Conti et Bienville 10 fév=10 14 19 VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan.

ANNONOE JUDICIAIRE

Vente en Partage de Grandes Propriétés Commerciales et de Résidence

—ET DE

Splendides Sites à bâtir dans d'exceptionnelles localités. La Fenderie McCan, la Propriété McCan, avenue St-Charles. MME FANNIE MCCAN TOBIN VS MME M. G. T. STEMPEL, GUARDIAN

JEUDI. LE 17 MARS 1904, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rus Baronne, it sera vendu a l'enchère publique, en vertu de si conformément à un jugement rendu le 19 juin 1903 et ain 1903, et d'un jugement rendu et signé le 25 juin 1903, et d'un jugement rendu et signé le 7 cotobre 1903, par l'iden W. B. Sommervitte, juge de la suadite Cour. Division D. d'ans l'affaire didessus intitulée la propriété ciapres décrite, à savoir.

1º La standa propriété ciapres décrite, à savoir.

1º La standa propriété commerciale comme comme la Fouderie McCan, comprenant l'ilet entier de terre situé dans le premier district de cette ville et borné par les rues Sud Peters. Fulton, Julie et Notre. Dame, meanrant 222 pieds 2 peuces sur chacune des rues Fulton et Sud Peters, 123 pieds 2 pouces et 2 lignés sur la rue Notre. Dame. Les amélierations qui s'y trouvent comprenant bâtisses en briques et bois à un et deux étages. La propriété à preximité des chemins de fer et d'abaro-ières et serve spécialement convenable pour de grandes installations comme

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR-BUREAU

11 peuces et 6 lignes sur la rue Notre Dame. Les améli-rations qui s'y trouvent comprenant bâtieses en briques et bois à un et deux étages. Le propriété à preximité des chemins de fer et débarc : dères et sers t spécialement convenable pour de grandes installations commerciales, telles qu'une manufacture ou suirepêt. Aussi un let de mandes entaitations commerciales, telles qu'une manufacture ou suirepêt. Aussi un let de mandes entaitations comprenant poulles, arbres moteurs, courroies, tours, machina, boullivire, forgeurs grue "drop hammer," etc., sur, la prepriété premièrement décrite, le tout d'après l'investaire enregistré en Cour.

2º La résidence seigneuriale Nu 1413 rue Troisième, à l'ence gnure nord ouest de la rue Colisée, avec de vastes terrains cornés, dans le quatrième district de cette ville, dans i net borné par les rues Troisième, Deuxième Colisée et Prytanée. Le terrain est désigné comme un certain metreau ou partie désigné par le No 3 sur un plan ou devis par Hugh Grant, voyer, annexé à un sote pardevant G. R. "tringer, ancien notaire en cette ville le ler mai 1847, et mesurant, d'après ledis devis, 214 pieds 11 pouces et une ligne de face à la rue Troisième sur 127 pieds 1 peuce et 5 lignes de prefondeur et façade sur la rue Colisée desquelles danx rues il forms l'encejgeure et 127 pieds 3 pouces et 112 ligne sur la ligne la plus près de la rue Prytanée, le séparant du let Ne 2 sur ledit devis. Octe résidence peut être inspectée avec une carte des encanteurs.

3º Le splind de liet de terre authé dans le Sixième Dit ict de cette ville, berné par l'avenne St Charles, les rues Broadway, diambs n et Audubon, subdivisé dans vingt-quatre lots, designée par les Nos 1 à 24 inclusivement, mesurant 241 pieds, 4 peuces et 4 lignes à l'avenne St Charles, 353 piets sur la rue Broadway, désignée par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, meanrant en emble 120 pieds à l'avenne en lots d'après le plan exposé à la Bourse et dont on se cervira su moment de la vente.

5º Les quatre beaux lots de terre abèti

rue Dryades, avec la même l'argeurentre lignes para lètes et une profondear de 100 pieds de là assumant une largeur de 30 pieds entre lignes paralèes laquelle dite propriété est anasi désigné parla lettre C. sen un plan fait par S. G. Del fate, voyer et architecte, daté le 24 iniliet 1898, enregistré dans le burcau du shériff civil, ayant les mesures comme donné cidessus. Sur et près des lignes de cars et antoniée de rues pavées.

72 Les trois bons lots à hâtre, subdivisées comme auit, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Constance, Gaiennié. Magasins et Erato, désignés par la fevire à et le No 1, sur un-plan par D. E. Seghers, voyer, daté le 16 septembre 1903. Leadits lots sont contigna les uns aux autres et mesurant comme suit: Le lot 2, 63 pieds. Il pouces et 2 lignes de face à la rue constance sur 85 pieds 2 pences et 4 lignes de profon deur entre lignes parallèles. L'edit lot formant l'encoignure des rues C natance et Gaiennié et sera vendu comme deux lots chacun de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face aur la profondeur ci devant dite, of en blod, comme il sera requis. Le lot No 1 mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur reit fignes parallèles. A proximité du centre commercial, des lignes de cars, marchés é oles et églises.

la propriété ci desaus septiemement decrite. Le lot de la les des des per le celle vant dit pian par Seghera et mesurant d'après cela 42 piede, 8 pouces de face à la rue Gaiennie «ur 63 piede, 31 pouces et 2 lignes de profondent. La proximité des grandes industries manufacturières, l'ait que cette propriété est en demande des locataires et en fact un

représentés par des billets des acquéreurs payables en un, deux et trois ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant six pour cert par au d'intérêt de la date de l'adjud cation jusqu'au paiement final, cinq pour cent nonoraires d'avocat en ces de procès pour en forcer la collection des billets: les améliorations devant être conservées assurérs et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de récurité, inclusat la mise de côté de l'estimation en cas de procès. Les taxes dues et exigibles en 1904 devant être assumées par les acquérours en plus et au-dessus du prix de l'adjudication : dix pour cent comptant du prix d'achat sera receive des soules par les acquérours en plus et au-dessus du prix de l'adjudication : dix pour cent comptant du prix d'achat sera receive des soules par les acquérours en plus et au-dessus du prix de l'adjudication : Les notes de vente par moment un l'adjudication.
Les notes de vente pardevant P. M. Milber, netaire, aux frais des soquéreurs.
H. H. Hall, avocat du plaignant.
B. Bruen et W. L. Glesson, avocats des défendeurs.
14 fiv. 14 21 28—mars 6 13 17

J. L. Onorato.

CHEVAUX, MULETS, CAMIONS, WAGONS, HARNAIS, ETC.. A L'ENCAN.

A l'Ecurie contigu à la Résidence, 916, rue Troisième. YENDREDI, 19 FEYRIER, A 11 H. A. M.

Le Même Jour le Contenu de la Résidence No 916 rue Troisième. SUCCESSION DE EDMOND HAYDEN. SR.

No 72,396 - OOUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS - DIV SION B No 72,398 — OUUR CIVILE DE DISTRICUL, PAROISSE D'ORGARDA D'ORGARDA

7 f6v-7 14 18 19

ANNONOR JUDICIAIRE. INTERDICTION DE MARY GLEASON, VEUVE DE PATRICE FINEGAN. No 71,167- Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans-Division C.

d'Oriéans—Division C.

In vertud'un erdre de l'Hon. Cour Civile Le de District pour la paroisse d'Oriéans, Division C. ledit ordre daté et aigné le 3 février 1904, et adressé à J. L. Onorate, encanteur, je vendrai à l'eschère publique, à la Bourse des Propriétés Fencières. 311 rue Baronne MARDI le 8 mars 1904, à midi, la propriété foncière c'après—

1º Lot 22 dans l'itet 664, borné par l'avenue Tulane, les rues 8. Lopez, Readon et Gravier; ledit let mesurant 31 3" 4" défice à l'avenue Tuiane sur 120 de profondeur, entre lignes parailèles.

2º Let 28, dans l'itet 664, bornée par l'avenue Tulane, les rues B. Lopez, Rendon et Gravier, avec les améliorations ou desans: ledit let mestrant 30" 11" de face à la rue S. Lopez par 156' 5 4" de prefondeur.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 payer pour les, actes de vente pardevant J. W. Duffy, Eq., N.-P., et déposer 15 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Fomeières, 303 rue Baronne.

E. J. Thilboter Eq., avecat, 204 rue Carme.

6 fav. - 6 7 14 21 28 - mars 6 8

E. J. Thilborger E.q., avecat, 204 rue Camp. 6 fev = 6 7 14 21 28—mars 6 8

Jas. A. Brennan

JOHNE,

Albert Paul.

ANNOHOM JUDIOIAIRE. JOLI COTTAGE SIMPLE Avec grand terrain, 2510 tue Grayter. DAR ALBERT PAUL, - Encanteur - Bureau 336 rue Carondelet MARDI, le Euroan 336 rue Carondelet MARDI. le 23 février 1904, à midi, au No Jil rue Baron-ne. En verta d'un ordre de l'Honorable Geor-ge H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Divisiou E. daté le 8 février 1904, in re Succession de R. date le 8 février 1904, in re Succession de Henry Armstead, (Dossier No 72,565), il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trauvent; connu comme lot 34, l'et 575 berné par les rues Gravier, Pardido, Rocheblave et Dorgenois mesurant 32 pieds 5 pos ces de face à la rue Gravier sur 190 pieds de profendeur. Ensemble avec un cettage simple connu comme 2510 rue Gravier.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant

pie cennu somme 2010 rue Gravier.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant
apaumer les taxes de 1906. L'acte de vente
aux frais de l'acquéreur pardevant Jehn G.
Eustie, notaire. 14 fev-14 21 23

ANNONOE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 124 rue N. Rendon.

Louis. Boarben et Boys'e ir seurant vingtaix (26) piede neuf (9) ponces de féoè à la rue Tou once sur sousant trois (32) piede (10) ponces de profondeur entre lignes parallele. Le tout plus en moines.

Cesditions comptant — L'acquéreur devant payer les rexes de 1904 et l'acrè de vente pardevant Fred Zongel, notaire Faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

30 jan ~30 31 - fév 7 14 21 28 - mars 1

Macon&Kernaghan

AMBONOR JUDIOIAIRE Placements rémnnéraufs dans une propriété bien située et bien louée.

culation en lots à bâtir et l<mark>iets de te</mark>rre.

Succession et communauté de Mme Carmélite Carcagno, femme de M. Desina.

No 72.170-Ceur Civile de District pou la pareisse à Orléans.

PAR MACON & KRENAGHAN - W DAR MACON & KEENAGHAN - W. A.

KERNAGHAN - encastear Bureau No 138
rue ' arozdelet -- JEUDI. le 10 mars
1904 à midl, à la Bourse des Prepriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu a
l'enchère publique, en vertu d'un ordre date
le 3 février 1904 de l'Hop. John Bt-Paul,
lage de la suadite Cour. Division C. dans
Unffaire ci-descus intimiés, la prepriété ciaprès décrite à aguir.

l'affaire di-deseus intituiés, la prepriété di-après décrite, à savoir:

1º La belle résidence en briques, convena-blement las allén et commode, à trois étaiges et mansardes, No 588 rue N. Kemparts, dans le Deuxième District de cette vitle, dans l'ilet borné par les rocs N. Kemparts Bour-gegne St Louis et Toulouse Effe a quatre étages dans le fond et écutient vestibules, quatorze chambres grandes galeries en fer aux premier et d-uxième étages au-deseus du troitoir aux la façade, gaz citerne et cour rant 24 pieds de fa se à se rue. N. Remparts sur soixan e dux sept pieds sept pouces et quaire signes de prefondeur entre lignes paralièles, easemble avec l'usage d'une ailée commune dans le fend, a'euvrant sur la rue Toulouse Dans un joil velsinage tranquille, à proximité de la Place Congo et des grandes améliorations devant être faites par le "Frisco R. R. Ce., " à queiques ilets de la rue du Causi, des marchés écoles et églisse. Un excellent placement ou résidence. Sujette à un bail expirant le 3 J septembre 1904, au taux de \$540 par an.

2º La bonne propriété commerciale No 2000 et 2002 rue du Quartier à l'angle und euest de la rue Prieur, dans le Deuxième District du cette ville, dans l'illet borné par les rues Quartier, Hôpital. Prieur et Johnson. Les améliorations comprenant un magazin es

bois à deux étagra et résiden e contenant magasin, 6 grandes chambres, office, vestieules, galeries et haugar.

Aussi le ioli cottage simple en bois à un étage, contign au No 2004 rue Quartier, contenant 4 chambres, vestibule ga erre, etc. cessus sont attaces sont decite comme un certain lut on portion de terre formant l'en-coignure des rues Quartier et Prieur, mesu-rant 57 piede, 10 pouces et 5 lignes de tace a la rue Quartier sur 61 piede, 6 pouces de profondeur et façade sur la rue Prieur et entre lignes parallèles. Le magain et la résidence sont dans un bon voisin es pour l d'aprée un plan fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 16 novembre 1903, quarante deux pieds, treis pouces et une ligne de face à la rue Dupré, 142 pieds 3 pouces et 1 ligne de façade et prefondeur aur la Promenade Carona-let, 141 pieds 10 pouces et 6 lignes de prof ndeur aur la ligne du côté opposé et 36 vieds 1 pouces et 7 lignes de largeur dans le feed. Le dit lot de terre est composé des parties des lots désignés par les Nos 1, 2 3 4 et 5 sur un plan fait par J. A. d Hémécourt, voyer, daté le 14 mars 1867. Prés de la rue voyer, daté le 14 mars 1867. Prés de la rue 4º Danx certains lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'lier

a Pent Certains lots de levre situe dans l'iet borné par les rues Proeper on Derbigay, Mandeville, Espagne, et Boman ou Sideil étant l'ilet No 776, et lesquele dits lots meerrant chaom 28 pieds, 6 pouces de face à la rue Prosper ou Derbigay, sur une profondeur de 120 pieds; entre lignes égales et paral étan Dans une parrie de la ville qui s'améliore et feront de bonnes residences peur piacementa 5° Un certain ilet trungulaire de terre dans le troisième district de cette ville, tésigné par le No 1722 borné par les rues Broad, Industrie, Agriquiture et l'avenue de Londres et mesurant 437 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Broad, 21 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rues Broad, 21 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Industrie. Pour apéculation ou pla ement it office. 9 ponces et 2 ligues de face à la rue l'ideatrie, r'our apéculation ou pla emant it office de granis aventages.

Conditions—I(3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en s, so un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothà que et lien de vendeur, portant intérêt an taux de 7 pour cent par an de la da e d'l'adjudice ion jusqu'an paiement finsi 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour renfercer là collection des billets les smé liers polices transférées as porteur on porteurs les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs «u-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10

James Legendre, avocat. 7 fév - 7 14 21 28 - mars 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN-W. A DAR MACON & KERNAGHAN-W. A. Hernaghan, encanteur.— Buresu 138 rue Carondeiet. JEUDI. le 25 février 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Beronne, il sera vendu à l'esochère publique sa vertu de et conformément à un ordre de la 10me Cour de district pour la Paroisse de Concordis. Etat de la Louissane, datà le 12 janvier 1904, dans la succession de Fanny Chotard, décédée. les propriétés olsants déstria à auvoir : après dégrite, à savoir :

apres decrité, a savoir :
Deux cortains lots de terre ensemble avec
toutes les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvest et tons les droits, voies, privilèges et
dépendances y appartenant ou de quelque
façon en dépendant, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orieans dans l'îlet borné par les rues Catondelet, Girod, Lafsyette et Ba onne et l'un mesurant 52 pieds 7 pouces 2 lignes de face a la rue Carondelet la mêms largeur dans le fond sur une profordeur et façade à la rue Girod de 95 deserves lignes parallèles pieds 3 ponces 1 ligne entre lignes parallèles et l'autre mesurant 31 pieds 11 pences 5 lignes de face à la rue Girod eur 128 pi ds 11 ponces 3 lignes de procondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dresse par W.T. Thompson, voyer, le 24 juillet 1560. Conditions—Comptant et l'acquereur devant assumer les taxes duce et exigibles en 1904, au dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant un prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de veute pardevant F. J. Puig: netaire, acu frais de l'acquéreur. 24 jan-24 31—fév 7 14 21 25

Jas. A. Brennan

W AWNONGE JUDIOLAIRE.

Le contenu entier de la résidence de 995 rue 8t Louis.

Dans la succession de John E. Henry No 72/749, Division —

MARDI, le 23 février 1904, à 1 heure p. m... il sera vendu à l'anchèie publique dans l'affairé di-deasus, en vertu d'un ordre daté et signé le 12 favrier 1936, le sontenu entjer des liaux di-dessus. Conditi na-Comptant.
JAS. A. SEENNAM, Encantour.

14 167-14 21 23

Auccession de John C. Woodrille. COUR CIVILE DE DISTRICT cour la parciase d'Orléans — No 72.705 — Division E-Attendu que Charles A. Harris agent et avocat de fait de L. C. Woodville of als., a présenté une péritien à s Cour à l'effet d'ob-teuir des lettres d'administration (ann la snocession de feu John C. Woodwille, décédé intestat; avis, est per le prédecode interac; avia, est par le pre-sent dema à toux cenz que cels pens comporner d'avix à déduire dans les dix jeurs, les raisems pour les selles les sersij-pas fais droit à l'afie pôtition. Per retter da le Cour. THOMAS CONNELL, Greffer.... F. Rivers Richardson avccat. 1064-10 14 19

VENTER A L'ENCAN-

E. Randolph Gurley

ANNOHON JUDICIATER VENTE DE RECEVEUR.

Meubles de bureau de grande valeur et com-parativement neufs constatant en parate de beaux pupitres E. T. chaises en cuir ceier et autres. Typewriter Oliver', éventails électriques qui me font pas de bruit, étagéres pour livres, lampes aluminium pour pupitres, grilles, comptoirs, écritaux, et bien d'autres articles de bureau de valeur.

Ausal Un moteur et générateur électriques de prix, é dairage, un lot de morosanx de cuivre, charnières, tuyanx, fer en fonte brutes, boltes dieatriques, etc.

Dans l'affaire de Ben Cahn vs la 'New Orleans Electric Puri-tication Co., Ltd.' No 71,883—Cour Civile de District pour l pareisse d'Orléans, Division R.

DAR E. RANDOLPE_GURLEY. Encan DAR E. RANDOLPH GURLEY. EucanLour, burean No 727 rus Communs.

MERCKEDI, le le 24 février 1904 à 11
henres A. M., sur les lieux, No 319 rus
haronne, à l'encoignure de la rus Union, en
wertu et comfermément à un ordre de l'Hemorable George H. Théard, juge de la Cour
Civile de District pour la parelises d'élriéans,
Division E, éaté le 8 février 1904, dans
l'affaire de Ben Cahn versus la "New Orleans
Electric Purification Company, Limated, il
sera vendu à l'enchère publique un assortiment de meubles modernes de valeur de bureau et inatellations, meteur électrique et géreau et installations, moteur électrique et gé nérateur, éventeuls électriques, etc. Et a 2 heures p. m., au Ne 710 rue Union si grands morosaux de fonte brute et boltes

Conditions—Comptant.

**Sunders & Gurley, avecate pour le rece 13 fev-13 14 21 28 24

Ernest A. Carrère.

AMBURCE JUDICIAIRE ビバル 黒いりゅうらいじ 珠足 (ひ吹う) 男人歌しま

Rue Fréret à l'encoignure de la rue Succession de Isabella Williams, veuve du défunt Louis Charleston No 72,019-Cour Civile de District pour la No 72.019—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

DAR EBNEST A CARRERE, Encanteur, L. bureau 806 rue Perdide près Carondelet, MARDI, le 1er mars 1904, a midi à la Bouise des Propriètés Foncières, No 311 rue Baronna, dans le premier district de cette, ville en vertu de et conformément a un ordre issu daté en signé le 25 fauvier 1904 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de veudre a l'annuée publique la propriété ci-apiée décrite à savoir. propriété ci-apiés décrite à savoir. Che portion de terre avec les batisses qui v trouvent situé dans le Quatrieme Gatt ponces et l'ignes de profondeur et layde a la rus Quatriome entre ligues pérallèles, le tout d'après un croquis annexé à nue vente a Muse lasbella Charteston passé parce-ant Benjam Ory, note re daté le 3 mars 1994 Londitions Comptant—L'acte de vente par Conditions: Comptant—L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, nota-re- aux frais de lacquereur qui ansa: assumers les taxes de 1904, au-dessus et en plus du prix de la vents; 10 0 00 comptant de sposé au mement de l'adjudication peur lier 's vents.

ERNEST A. CARBERE

Encantest No 806 ras Perdido.

27 jan—27 31—fév 7 14 21 28—mars l.

H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

Batiere en bois à trois étages, Rue Erato, entre les rues St Thomas et Tchoupitou as, borne pur la rue Thatte. Dans la succession d'Ella Hurley, première femme de Robt E Lea. No 71.670-Coar Civile de District pour la parcisse d'Orieans. Division C. DAR W. H. FITZPATRICK, Encenteur-Bureau 824 rue Commune — MARDI, le 15 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue Baroaue, ii era vendu conformément à un ordre de i Hon. John et Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéane. Divi-sion C rendu et signé en Cour ouverte : le 3 févr er 1904, pour le compte de l'affaire oi-desnus intitulée et numérotée, la propriété ciapres décrite. A savoir après décrite, à savoir —

Un certain let de terre, ensemble avec les
bût sees et amélierations qui s y trouvent,
situées dans le Premier District de cette ville,
désigné par le numéro viogt et un dans i let
No 72, borné par les rues Tenoupitoules Thalie, St Thomas et Erato, leque, lot meaur desaus et en plus du prix de l'adjudication. 10]

fendeur de face à la rue Erato sur une proporar cent comptant du prix d'achat usura que ledit Rebt. E. Lee, acheta pendeur la requis des acquéreurs au moment de la vente pardevant Edwar!

Les actes de vente pardevant Edwar!

Rightor, notaire, devant contenir tou es les clausées namelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs de devant être la rue les contenant d'achambres.

James Legendre, avoces.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a en billete de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans respectives ent après la date de l'adjudians respective ent après la date de l'adjudi-cation, portant 8 pour cent d'intété; par an et ga-antis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendus, l'acquéreur assumant les taxes de 1906 en plus et au-dessus de aon enchère, l'acts de vents devant contenir les clauses ueuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication. L'acts de vents pardevant free, Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur. noquéreur. 12 fév—12 14 21 28—mars 6 13 15

Stroudback & Stern

ALMONOR JUDICIAIRE.

La Jolie Résidence du Sizième District. No 1240 Avenue de la Louisiane à l'encolgaure de la rue Chestaut.

Succession d'Inex L. Lucs. — No 65,616 Ceur Civi e de District — Division A. Paroisse d'Orlèana.

Propriétés Foucières, 3'1' rue Baroune, il sera des Propriétés Foucières, 3'1' rue Baroune, il sera d'Orlèana.

mars 1904. à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, 3°17 rue Baronne, il sera vendu a l'enchère publique, en...ver n d'un ordie de Cour signé le 2 février 1904, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Givile de District pour la paroisse d Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A. maintanant absent pour cause de la Division A. maintanant absent pour cause de maisdie, dans l'affaire oi-deseus in titulée et numérotée...

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, situé dans le Sixiè me District de otte ville dans l'inst désigné par le No municipal 274, borné par l'avence de la Louisians et les rues Delachains, Chestant et l'amp; ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestant et désigné par la lettre A, et mesurant etniquante et un pieds neuf pouces de face à l'Ave de la Louisiane eur cent vingt cinquieds de profonieur et facede à la rue Chestant; ledit morceau on portion de terre étant composé das parties des lute originate. Nos meuf et dix (9 et 10); ledit let A set tracé sur un plan ou certificaté arpentage fait par C. V. Laberra avez datà le 16 févrer 1893. anr un planou ceitificatd arpentage fait par C. V. Labarre, veyer, daté le 16 février 1893, et annexe, pour références au ci-sprés menrionné sote d'anhat

tionné acte d'achat

Les améliorations comprennen' une excellente résidence en beis à deux étages couverte en ardoises, retirée du trottoir, avec
un grillage en fer sur la feçade, a-ant galeries
devant et derrière, huit chambres, vestibules
au premier étage et au rez de changeés,
chambre à bain, office, pelou-e, gez, ditrisé,
aux, dans la cour. La maison est en bon état
et bien située.

Conditions — Un tiers ou plus comptant,
et la balance en un et deux ans avec 7 pour

Conditions — Un tiers of plus comptant, et la balance en un et deux ans avec 7 pour cout d'intérêt de la date de la j dicetion. L'acquéreur devant assumer les taxes de 190a et donner les clauses nauel es et générales de securité, et faire un dépôt de dix peur sent comptant au mément de j'adjudichème. L'acté de veuie perdevant J. Zech. Spearing, hetele, aux frais de l'acquéreur. Wm MoL. Fayssoux, avocat.
7 fav-7 14 2129 — ma s 6 10

ASSURANCES.

Quarante Huillème étal an-

BUBEAU DE LA Compagnie d'Assurances

SUN.

Nonveile-Orients 2 janvier 1904. Conformément aux réglements de sa charte, la Compagnie publie l'état univant pour l'an-née dinassait le 31 décembre 1903. Recette brute de primes

Ajouter réserve pour risques non terminées, "1902" et aunées précédentes..... 215,288 51

\$761.426 64 Déduire réserve peur risques non terminée, "1903" et en-nées présédentes...... 223 440 25

\$199,700 66 Aiouter réserve

pour résenuran-ces non payéma de "1903"..... 12,299 69 \$212,000 35 Dédaire réserve

родгиементив-сов пои раубов de 1902 10.754 76- 201.245 58 Dépenses, incin-ant commissions\$125,240-94 Pertes payées du-rant l'année... 166,794-26

Déduire mentant récervé pour partes de "1902 et années pré-

26.328 00 \$205,707 20 Liouter pour montant réser-vé pour pertes de 1903 et anuess prece

dentes..... 29 983 90- 285.690 20 Profit net des assarenze pour 1903...... Montant net re \$51,650 60 ga pour intérêt et loyers...... Compte des pro-831 822 42 897.949 93

10 pour cent, dividende sur \$500.000 00..... 59 000 00 847,919 93. Cantebreziaties 1925 a 133.... \$10 000 00 \$13 300 00 Bons damedora

275,000.00 201,500.00 Boun de la vide de la Nile-Or 16ans 4 p ur cent à 109..... 700 actions Canal Bank and Trust Co à 160..... 54 actions de la 500,000 00 545,000 00 70,006 00 126,000 00

Provident Bank and Trust Co. 4 7.236 00 134. 5,409 00
Bursen de la Bănase de la Compagnie ...
Compagnie ...
Comptant en Banque et dans le Bursen 35,000 00 25,339 33 54,409 77 Primes en cours de collection

892 03 \$1,098 657 13 Fonds capital. 26 020 00 49 299 69 269 924 19

\$1,093,667-13 Le tableau di-dessus est une copie juste vrais et correcte transcrite des livres de la Comp CHARLES JANVIER, Président. FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Asserments et sonserit pardevant met o 21me jour de janvier 1904.

CHAS. J. THEARD, Notaire Public. 31 janv-1 m Treute-Denzième Bint Annuel de la Compagnic d'Assurances

TEUTONIA DE LA NOUVELLE-ORLEANS LNE. Contormament aux dispesitions de se charte la compagnie publie l'état suivant pour l'annea inissant le 81 décembre 1903 :

8845 -34 72

\$1.219.5-7 95 A déduire: Primes non expi-369 293 20

payées..... Résseurances..... Commissions Commissions ... 189,537 65
Primes retournées 187,506 59
Dépenses généra-les d'agence et profits et pertes

60,305 78 8,257 98 **\$744**,600 19 Pertee non sjustees ... 52,620 50 - 797,220 60

\$250,000 bons 4 peur cent de la ville de la Nile-Or léans \$50,000 bons 4, pour cent des Etats-Unis \$180,000 bons d'Etat de la

275,000 00

25,500 0 18 000 0

PASSIT. Fonds capital \$250.000 Surpius..... Réservé pour primes non expi-367,293 2,0.0 13,130

52.620 L'état di-dessus est une copie vrais et c reste transcrite des livres de la compagi Nouvelle Oriéans, 14 janvier 1904. (Signés ALBERT P. NOLL, Président/ FRANK LANGBEHN, Secrétaire Abserments at squeerit pardevant mot 14ms four de janvier A. D. 1904. (Signé) JHO. LEGYER, Jr., Sotaire Pul 19 jan—4 sem—mar jes dim

F. A. ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

648 rue Gruvier;